



Partenariat International
sur l'Atténuation et le MRV
Cluster Francophone



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

La Fonds Vert pour le Climat (FVC): Cadre d'investissement

Atelier cluster Francophone

Les sources de financement des actions d'atténuation pour les
secteurs de l'énergie et AFAT

Casablanca | 6-8 décembre 2016



Enviro
Consulting
International

L'allié de votre succès

Mounir Temmam, Ph.D.

CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

- Le Fonds financera des projets et programmes démontrant
 - **un potentiel maximal de changement de paradigme**, vers un développement durable à faibles émissions en CO2 et résilient au changement climatique
 - conformément aux « **cadres de gestion des résultats initiaux** » (*Initial Results Management Frameworks*) [expliqués dans les diapositives suivantes]
 - une **approche pilotée par les pays**
- L'ensemble initial d'instruments couverts par la politique d'investissement du Fonds sont: les **Subventions, Prêts concessionnels et autres instruments financiers** octroyés par le fonds (**Apports en capital & Garanties**).



CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

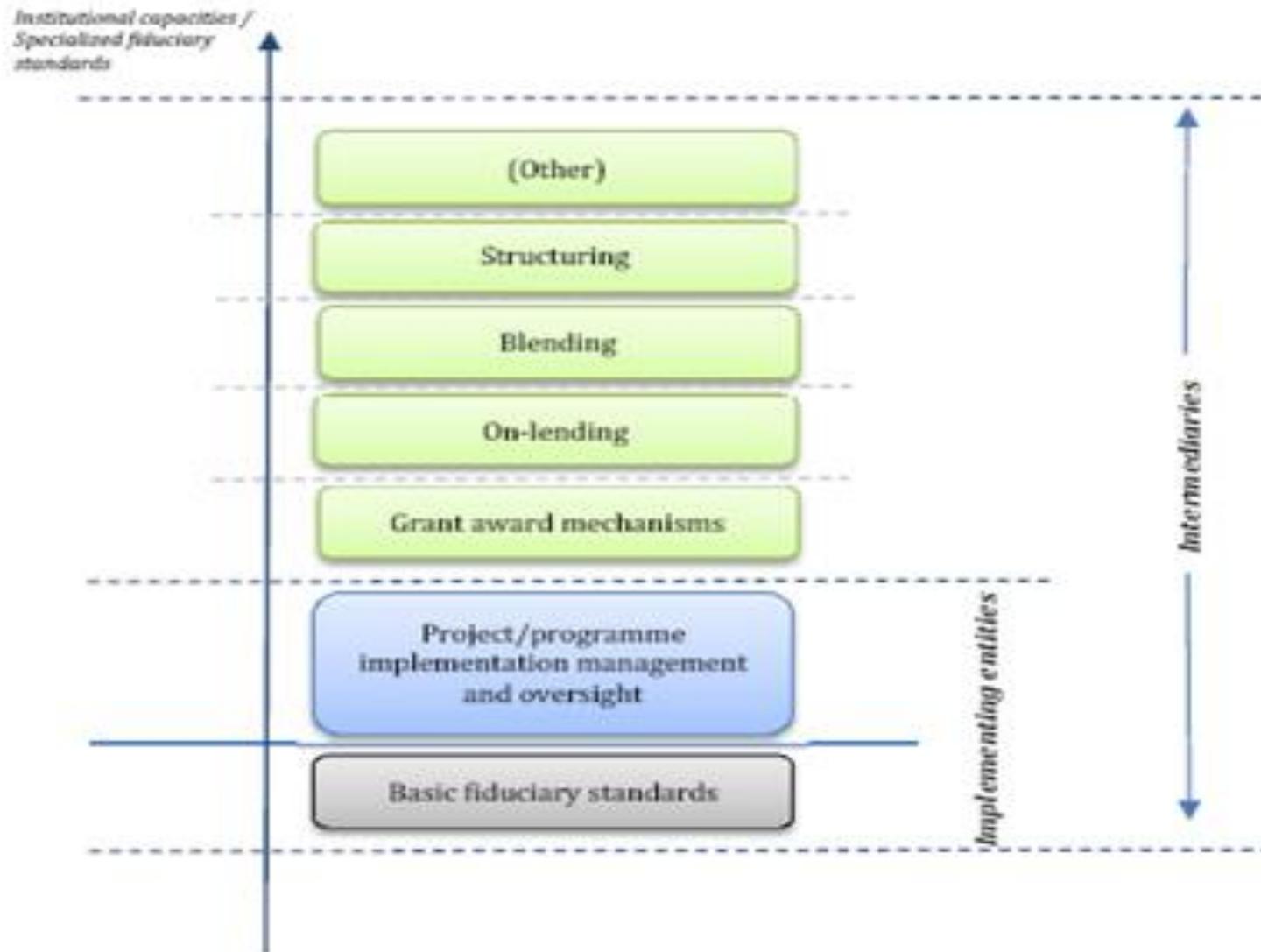
Politiques d'Investissement

- **Co-financement:** pour les projets qui n'auront pas pu lever un certain montant de co-financement en amont, le projet devra prouver qu'il peut mobiliser des investissements additionnels sur le long-terme
- **Financement concessionnel minimum** (c.-à-d., une subvention ou un prêt à taux préférentiel) nécessaires pour qu'un projet ou programme devienne viable
- **Le niveau de 'concessionnalité'** devra correspondre au niveau de performance du projet par rapport aux critères d'investissement
- **Pas "d'éviction"** de financements potentiels d'autres sources publiques et privées
- **Seules des activités génératrices de revenus** intrinsèquement saines d'un point de vue financier seront financées sous forme de prêts

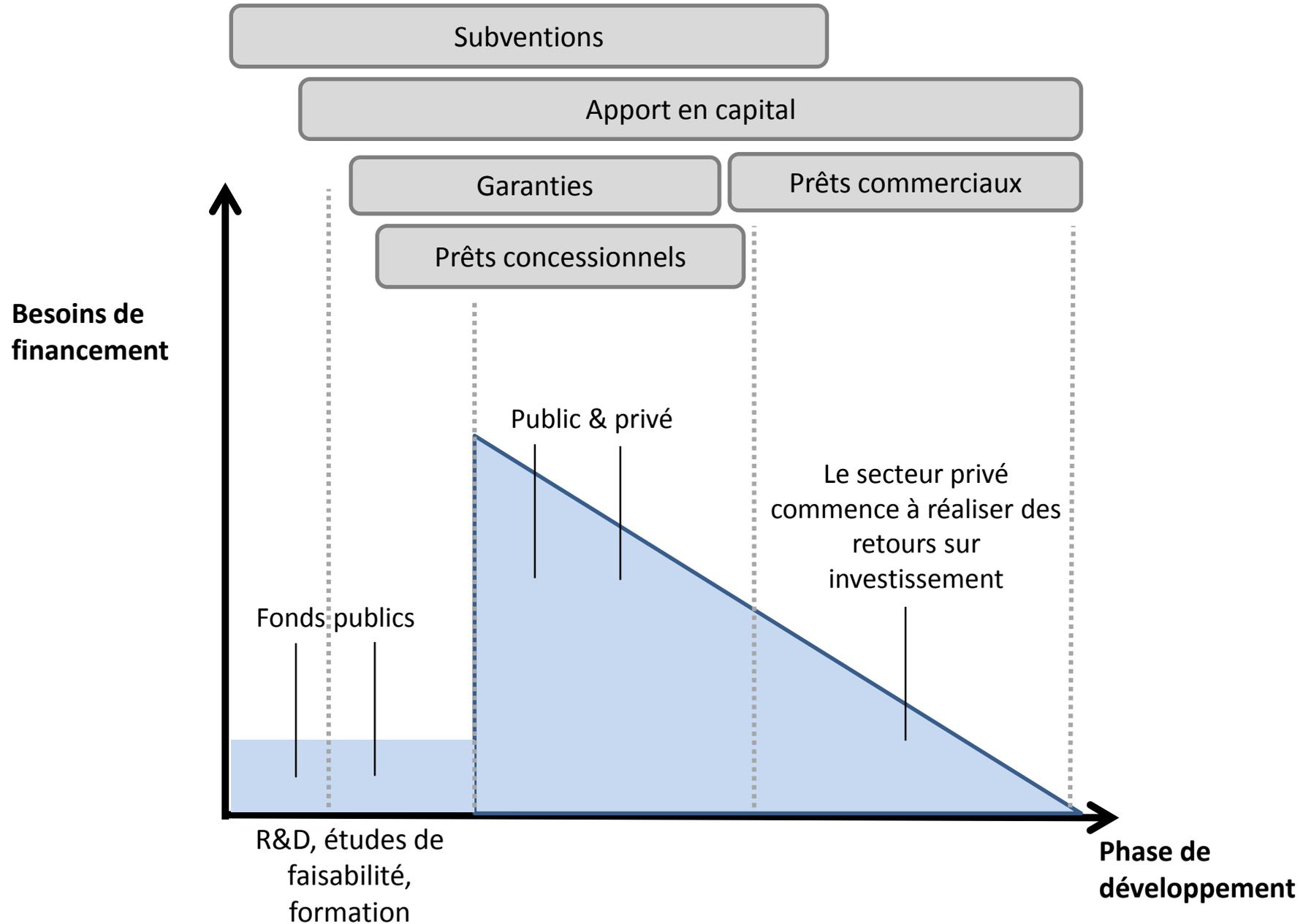
CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

Instruments financiers vs Capacités des Entités Accrédités

Figure 1: Intermediaries and implementing entities according to accredited capacities



Instrument financiers et implication du secteur privé



CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

Stratégie d'investissement

1 Priorités d'investissement

4 domaines prioritaires définis pour atténuer et / ou s'adapter au changement climatique

2 Objectifs initiaux du portefeuille

Composés de **5 paramètres initiaux d'allocation** et objectifs

3 Directives d'investissement

Composées de **6 critères d'évaluation** et de **24 sous-critères**

CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

Stratégie d'investissement

1

Priorités d'investissement

ATTÉNUATION

- Efficacité énergétique (bâtiments, villes, industries)
- Transports à faibles émissions
- Accès à l'énergie à faible émission
- Production à petite, moyenne et grande échelle d'énergie à faible émission

ADAPTATION

- Activités d'adaptation pour réduire les vulnérabilités liées au climat ;
- Activités phares sélectionnées touchant au domaine de résultats ;
- Intensification d'actions d'adaptation effectives par les communautés (CBA) ;

REFORESTATION / REDD+

- Gestion durable des forêts pour soutenir les mesures d'atténuation et l'adaptation, y compris le reboisement et la réduction de la dégradation forestière ;
- Mise en œuvre de REDD+

PRIORITES TRANSVERSALES

- Conception et planification des villes pour soutenir l'atténuation et l'adaptation
- Utilisation durable des sols pour soutenir l'atténuation et l'adaptation
- Appui à la préparation/ renforcement des capacités pour les activités d'adaptation et d'atténuation
- Soutien de la coordination de biens publics, comme les "plateformes de connaissances"

CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

Stratégie d'investissement

2

Objectifs initiaux du portefeuille

1. **Équilibre de 50:50** entre l'atténuation et l'adaptation sur le long-terme;
2. **Un plancher de 50%** de l'allocation pour l'adaptation pour les pays particulièrement vulnérables, y compris les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les États d'Afrique ;
3. **Équilibre géographique et une allocation raisonnable et juste** dans un grand nombre de pays, tout en **maximisant l'échelle et l'impact de transformation** des activités d'atténuation et d'adaptation du Fonds ;
4. **Maximiser la collaboration avec le secteur privé**, y compris au moyen d'une allocation importante à la Facilité pour le Secteur privé;
5. Suffisamment de ressources doivent être fournies pour **les activités de soutien à la préparation et de préparation** ;

...à réexaminer au plus tard 2 ans après le début de l'allocation des ressources → Nov. 2017

CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

Stratégie d'investissement

3

Directives d'investissement

Les Directives d'investissements initiales couvrent les **6 critères d'évaluation** suivants:

- **1) Potentiel du changement de paradigme** (mesure dans laquelle l'activité proposée peut catalyser un impact au-delà d'un programme/projet investissement ponctuel)
- **2) Impact potentiel** (Potentiel du programme / projet pour contribuer à la réalisation des objectifs du Fonds et les domaines de résultats).
- **3) Potentiel de développement durable** (les co-bénéfices, l'impact sur le genre, etc.).
- **4) Besoins du bénéficiaire** (niveau de vulnérabilité, niveau de développement économique et social, etc.)
- **5) Appropriation par le pays** (y compris la capacité à mettre en œuvre un programme/projet financé)
- **6) Efficience et efficacité** (solidité économique et le cas échéant financière du programme/projet (TRI))

CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

Stratégie d'investissement

Critères et couverture en lien avec des projets atténuation

Critère	Couverture
Potentiel de l'impact	<ul style="list-style-type: none">▪ Impact d'atténuation▪ Impact d'adaptation
Potentiel du changement de paradigme	<ul style="list-style-type: none">▪ Potentiel de montée en puissance et de réplication et contribution générale à des trajectoires de développement à faibles émissions de carbone, compatibles à une augmentation de la température < 2 degrés▪ Potentiel du savoir et d'apprentissage▪ Contribution à la création d'un environnement favorable▪ Contribution au cadre réglementaire et aux politiques▪ Contribution générale aux trajectoires de développement résistant aux changements climatiques, conformes aux stratégies et plans d'adaptation au changement climatique
Potentiel de développement durable	<ul style="list-style-type: none">▪ Cobénéfices environnementaux▪ Cobénéfices sociaux▪ Cobénéfices économiques▪ Impact de développement sensible au genre

CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

Stratégie d'investissement

Critères et couverture en lien avec des projets adaptation

Critère	Domaine de couverture
Besoins du bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none">▪ Vulnérabilité du pays▪ Groupes vulnérables et aspects 'égalité des sexes'▪ Niveau de développement économique et social du pays et de la population affectée▪ Absence de sources de financement alternatives▪ Besoin de renforcer les institutions et capacités de mise en œuvre
Appropriation nationale	<ul style="list-style-type: none">▪ Existence d'une stratégie climatique nationale▪ Cohérence avec les politiques en vigueur▪ Capacités de réalisation des entités des mises en œuvre, des intermédiaires ou entités d'exécution▪ Collaboration avec des organisations de la société civile et d'autres parties
Effizienz et efficacité	<ul style="list-style-type: none">▪ Coût-efficacité et efficacité relatives aux aspects financiers et non financiers▪ Montant du cofinancement▪ Viabilité financière du projet et autres indicateurs financiers▪ Meilleures pratiques de l'industrie

CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

Aperçus sur les sous-critères

Domaine	sous-critères			Facteurs d'évaluation du FVC
Criterion	Definition	Coverage area	Activity-specific sub-criteria	Indicative assessment factors (including indicators) ¹
Impact potential	Potential of the programme/project to contribute to the achievement of the Fund's objectives and result areas	Mitigation impact	Contribution to the shift to low-emission sustainable development pathways	<p>Expected tonnes of carbon dioxide equivalent (t CO₂ eq) to be reduced or avoided (PMF-M Core 1)²</p> <p>Degree to which activity avoids lock-in of long-lived, high-emission infrastructure</p> <p>Expected increase in the number of households with access to low-emission energy</p> <p>Degree to which the programme/project supports the scaling up of low-emission energy in the affected region by addressing key barriers</p> <p>Expected number of MW of low-emission energy capacity installed, generated and/or rehabilitated</p> <p>Expected increase in the number of small, medium and large low-emission power suppliers (PMF-M 6.0 and related indicator(s)), and installed effective capacity</p> <p>Expected decrease in energy intensity of buildings, cities, industries and appliances (PMF-M 7.0 and related indicator(s))</p> <p>Expected increase in the use of low-carbon transport (PMF-M 8.0 and related indicator(s))</p>
				<p>Expected improvement in the management of land or forest areas contributing to emission reductions (PMF-M 9.0 and related indicator(s))</p> <p>Expected improvement in waste management contributing to emission reductions (e.g. the change in the share of waste managed using low-carbon strategies and/or the change in the share of waste that is recovered through recycling and composting); and/or</p> <p>Other relevant indicative assessment factors, taking into account the Fund's objectives, priorities and result areas, as appropriate on a</p>

CADRE D'INVESTISSEMENT DU FVC

Aperçus sur les indicateurs

Domaine

Indicateurs du FVC

Indicator type	Mitigation
Impact/result potential	<ul style="list-style-type: none">(a) tCO₂-eq reduced through improved governance and planning systems for sustainable cities;(b) Reduced emissions from buildings and appliances (tCO₂-eq/m²);(c) Increased access to transportation with low-carbon transportation options (tCO₂/passenger km);(d) Reduced emission intensity of industrial production (tCO₂-eq/year);(e) Households with access to low-carbon modern technologies (Number of households served by off-grid or clearly identifiable on-grid renewable technologies);(f) Deployment of low-carbon power generation technologies (tCO₂/kWh);(g) Reduced emissions from sustainable land use management (tCO₂-eq/year); and(h) Support to development of negative emission technologies (Number of carbon capture and storage projects, tCO₂ sequestered).

Merci de votre attention

www.eci.ma



Email: mounir.temmam@eci.ma
Tel/Fax: +212 (0) 537 75 21 01
Résidence Jnane Souissi,
Im. E, Apt. 2 Bir Kacem, Souissi.
Rabat - Maroc